

DE23.006

PERSONNEL

R.I.F.S.E.E.P
COTATION DES EMPLOIS

Autorisation - Approbation



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État,

Vu la circulaire NOR : RDFS1427139C du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel,

Vu les crédits inscrits au Budget,

Vu le tableau des effectifs,

Vu les délibérations DE19.043 du 6 juin 2019, DE20.02 du 28 avril 2020, DE20.085 du 10 décembre 2020, DE21.011 du 18 février 2021 et DE22.026 du 24 mars 2022,

Par délibérations antérieures, la collectivité a institué le régime indemnitaire R.I.F.S.E.E.P avec ses deux parts au profit de ses agents titulaires et stagiaires à temps complet, à temps non complet et à temps partiel:

- l'indemnité de fonctions, de sujétions, et d'expertise (I.F.S.E)
- le Complément Indemnitaire Annuel (C.I.A)

Le bénéfice de ce dispositif a été étendu aux agents recrutés dans le cadre de l'article 38 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 (recrutement d'un travailleur en situation de handicap) en 2021.

Il est proposé, dans le cadre d'ouverture de postes au sein du CCAS, de réévaluer la cotation des postes au sein de l'établissement à compter du 1^{er} avril 2023, en tenant compte des mêmes conditions de mise en place par délibérations susvisées.

Le Conseil d'Administration approuve ces nouvelles cotations.

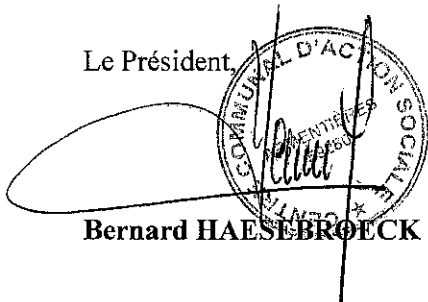
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré

Pour expédition conforme,

Comme ci-dessus,

Le Président

The image shows a circular official stamp of the 'COMMUNE D'ACTION SOCIALE DE VALÉNCIENNES'. The stamp contains the text 'COMMUNE D'ACTION SOCIALE' around the top edge and 'VALÉNCIENNES' at the bottom. In the center, there is a handwritten signature in black ink that appears to read 'Bernard Haesebroeck'. A large, loopy handwritten flourish extends from the left side of the signature across the stamp.

Bernard HAESBROECK